



Le Cham'info

Bulletin d'informations de Chamaranville

30 juin 2021



Agenda 21, une nouvelle action achevée

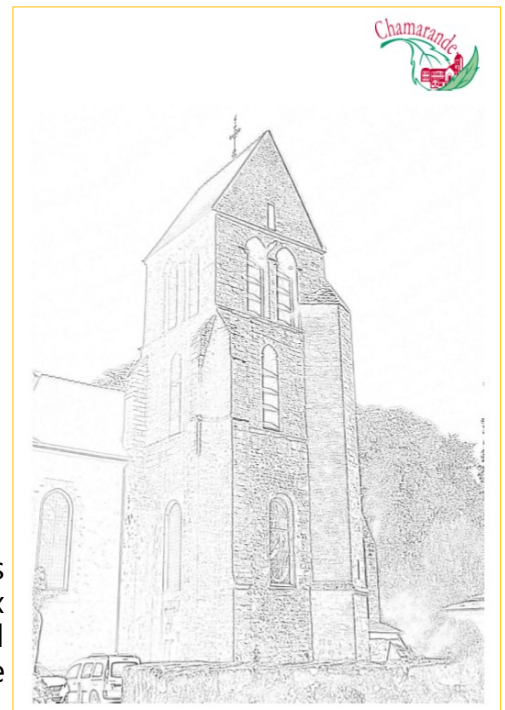
L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^{ème} siècle adopté par 182 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992. C'est un projet de développement durable pour un territoire, une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux.

Voté le 16 septembre 2014, le projet d'Agenda 21 de Chamaranville a conduit à élaborer 17 actions approuvées le 7 juillet 2016. Ce plan veut valoriser les ressources de notre village, son patrimoine architectural et environnemental, encourager les pratiques visant à le protéger, recréer une réelle vie de village et valoriser notre cadre de vie qui fait l'attractivité et le potentiel touristique de la commune.

Ainsi, **la troisième action : « Accueillir les nouveaux habitants » vient d'être achevée.** Lorsqu'ils viendront se présenter en mairie, les nouveaux habitants recevront une pochette cartonnée dans laquelle ils trouveront d'une part un document de 16 pages leur donnant toutes les informations utiles sur Chamaranville et d'autre part le plan de Chamaranville, les règles d'urbanisme, le calendrier des collectes d'ordures ménagères et le guide du tri, les services proposés par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, les derniers numéros du Cham'info, des cadeaux de bienvenue et des coloriages pour les enfants.



Lorsque les conditions sanitaires le permettront, nous organiserons un pot de bienvenue pour que les nouveaux chamaranvillais puissent faire connaissance avec le conseil municipal et les associations chamaranvillaises, ainsi qu'une randonnée-découverte du patrimoine du village.



Résultat des élections

Vos conseillers départementaux sont **Dany BOYER** et **Paolo de CARVALHO**. En région Île-de-France, la liste conduite par **Valérie PÉCRESSÉ**, présidente sortante, a remporté le second tour.

Toutes les informations sur www.chamarandeville.fr



et sur l'application CiVox



Inventaire des vergers

Le patrimoine fruitier du Gâtinais constitue un **patrimoine vivant unique** qui disparaît lentement et qu'il est nécessaire aujourd'hui de mieux connaître, **préservé** et valoriser.

Notre commune a répondu positivement à la proposition du Parc naturel régional du Gâtinais français pour réaliser l'inventaire de notre patrimoine fruitier afin de donner un aperçu de ce qu'il reste de ce patrimoine et de retrouver des variétés locales et anciennes.



Monsieur Sylvain DROCOURT, pomologue, c'est-à-dire spécialiste des arbres fruitiers, sera amené à parcourir l'ensemble de notre commune entre le 1^{er} août 2021 et le 15 novembre 2021 afin de faire l'inventaire des vergers visibles depuis l'espace public. Cette étude concerne uniquement **les arbres fruitiers ainsi que la vigne**.

Si vous désirez apporter votre concours à cet inventaire en nous donnant des renseignements sur les arbres que vous possédez ou sur l'histoire du village en lien avec les fruitiers (cidre, anecdotes, recettes, souvenirs,...), vous pouvez laisser vos coordonnées à la mairie (formulaire de contact du site ou de l'application ou au 01 60 82 20 11) ou à Julie MARATRAT (technicienne au Parc) au 01 64 98 23 27. Vous pourrez ainsi prendre RV avec M. Drocourt qui vous conseillera sur l'entretien de vos fruitiers et en particulier sur leur taille. Il ne vous demandera jamais de visiter l'intérieur de votre maison. Nous vous

remercions par avance de votre collaboration à cette étude et à l'accueil que vous lui réserverez. La restitution du travail effectué vous sera présentée en 2022 dans notre Cham'info.

Brocante

La brocante prévue le 29 août ne pourra malheureusement pas avoir lieu car le pont de Chagrenon ne sera pas rétabli à cette date.

Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, la Police Intercommunale, 4 rue des Lavandières à Étréchy, et la gendarmerie de Lardy peuvent surveiller votre domicile (formulaire en ligne sur service-public.fr). Faites votre demande plusieurs jours avant votre départ. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, cambriolages). L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est gratuite.

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



Nos conseils : n'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux, informez vos voisins, demandez à un proche de retirer le courrier de la boîte aux lettres et d'ouvrir les volets. Utilisez des appareils minuteurs pour allumer ou éteindre l'électricité dans votre maison.

Extinction de l'éclairage public

Depuis 2015, le Parc du Gâtinais a signé une charte avec l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), afin de sensibiliser aux différents impacts de la pollution lumineuse. Le label "Village étoilé" valorise les actions menées par les collectivités autour de l'environnement nocturne, de la qualité du ciel et de la lutte contre la pollution lumineuse. Les bienfaits sont nombreux : effets majeurs sur la biodiversité, qualité du sommeil et effets bénéfiques sur la santé, économies d'énergie... L'**extinction de l'éclairage public** à Chamarande est toute l'année de minuit à 5h30 et **complète du 15 juin au 15 août**.



Entre **Juine**
et **Renarde**

Directeur de la publication : Patrick de LUCA

Rédaction et mise en page : Isabelle BAETE

Impression : Mairie de Chamarande

2 place de la Libération 91730 CHAMARANDE

n°ISSN 2781-3266

Imprimé sur du papier recyclé



[Ne pas jeter sur la voie publique](#)

